



Métiers visés

- Agriculteur / Eleveur
- Gérant d'Exploitation Agricole
- Producteur
- Responsable d'Elevage
- Chef de culture / de production agricole • Cultivateur
- Régisseur d'exploitation agricole



Comment est-on sélectionné ?

- Entretien de motivation
- Analyse du projet professionnel



Quand sont évalués les stagiaires ?

- En cours de formation
- A l'issue de chaque unité de formation
- Au terme de la formation : validation par le jury de la DRAAF

PUBLIC CIBLE : Public âgé de 16 à 29 ans révolus



www.cfppadugers.com



A qui s'adresse cette formation ?

Public âgé de 16 à 29 ans révolus



Quels sont les prérequis ?

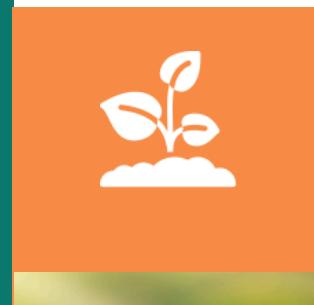
Détenir un diplôme de niveau 4

Code RNCP : RNCP38093
Nom du certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Date d'enregistrement de la certification : 13/10/2023

Date de mise à jour Aout 2025



CFPPA DU GERS
Formation adulte et apprentissage



Vous êtes intéressé.e?

- Pré-inscription en ligne en remplissant ce formulaire :
via notre site web

www.cfppadugers.com



Apprentissage

BP REA Responsable d'entreprise agricole

Orientation Maraîchage ou Grandes Cultures



Formation par apprentissage en un an



Public âgé de 16 à 29 ans révolus



• Septembre à septembre



À Mirande (32) CFPPA du Gers


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Apprentissage en un an



Objectifs de votre formation :

La conduite d'une exploitation agricole nécessite de mobiliser des compétences communes, transversales à toutes les activités, qui s'appliquent à toutes les structures quel que soit leur système d'exploitation :

- Le pilotage du système d'exploitation
- La commercialisation des produits
- La gestion économique et administrative
- L'organisation du travail, le management
- L'intégration dans les réseaux professionnels et territoriaux



Niveau du diplôme

Niveau 4 (anciennement niveau IV)



Type de certification

Brevet Professionnel



Période de formation

De septembre à fin aout
(contrat de 12 mois)



Durée prévisionnelle de formation

• 1000h en centre
• Alternance en entreprise



Adaptation du parcours

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs.



Contenus principaux de formation

Possibilité de dispenses académiques en fonction des diplômes

Unité de formation n°1 :

Se situer en tant que professionnel

Unité de formation n°2 :

Piloter le système de production

Unité de formation n°3 :

Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Unité de formation n°4 :

Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise agricole.

Unité de formation n°5 :

Valoriser les produits et les services de l'entreprise

2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) parmi :

- Réaliser les opérations de production de l'atelier plantes aromatiques, à parfum et médicinales
- Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole
- Assurer la maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés
- Réaliser les opérations de production de l'atelier semences
- Mettre en œuvre une prestation de service en travaux agricoles et ruraux
- Réaliser les opérations de production de l'atelier volailles de chair
- Réaliser les opérations de production de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apicole



Financement

OCAPIAT



Coûts pédagogiques

Pas de frais pédagogiques



Poursuite de formation possible



BTS Agricole
Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation



Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.

Taux de réussite :
Première année de mise en œuvre

Taux d'insertion professionnelle :
Première année de mise en œuvre

Taux de satisfaction :
100 % (2024-2025)
2 interrogés

Visitez notre site
www.cfppadugers.com



Infos et inscription

Laura
MARIN

Coordinatrice présentiel
laura.marin@educagri.fr
07 62 15 68 62

Isabelle
COCCO

Responsable administrative
karine.auzat@educagri.fr
05 62 66 54 64



CFPPA DU GERS
Formation adulte et apprentissage